

Compte rendu de la séance du 14 novembre 2019

Convocations : 07/11/2109

Affichage : 18/11/2019

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Sylvie HESDIN, Réjane FARCY, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN,  
Excusés : Fabrice ELOY, Pierre LEGRAND (donne procuration à Jean-François CORNIQUET), Pierre-Jean BOUTELLIER (donne procuration à Serge OUTURQUIN),  
Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la réunion du 23 septembre 2019 a été approuvé à l'unanimité

### **Délibération : projet d'achat des parcelles AA20 – AB 63 – AB 65**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de faire une proposition d'acquisition des parcelles AB 63 (4 488m<sup>2</sup>) et AA 20 (259m<sup>2</sup>) aux propriétaires : la famille IONAS. Cette proposition se fera sur la base de l'estimation des services des domaines soit pour la parcelle AB 63 = 29 623 € (6.60 € le m<sup>2</sup>), pour la parcelle AB 20 = 259 m<sup>2</sup> à 6.60 € soit 1 709 €. Soit un total pour les 2 parcelles de 31 332 €. Un courrier sera envoyé aux propriétaires. Le Conseil Municipal décide d'attendre la réponse de la famille IONAS pour faire une proposition d'achat de la parcelle AB 65.

### **Délibération : durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif**

La répartition de la charge de travail doit être modifiée entre la Commune et le SIAVS. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de diminuer le poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>e</sup> classe de 4h hebdomadaires et approuve le nouveau tableau des effectifs suivant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

<b>Cadres d'emplois et grades</b>	<b>Nombre d'emplois et durée hebdomadaire</b>
- adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste à 17 h
- adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	2 postes – 35 h et 5h

### **Point sur les affaires en cours**

- Monsieur le Maire a fait appel à l'entreprise « Les Espaces Verts du Val de Noye » pour réaliser l'entretien de la Commune durant l'absence de l'employé technique. Le travail de cette entreprise est jugé très satisfaisant. La Commune aura également besoin d'un agent technique à temps non complet pour compléter l'offre de l'entreprise. Les services des 6 cantons vont être sollicités.

- De gros travaux d'abattage d'arbres sont à prévoir : tilleuls Grande Rue, gros arbres dans le chemin Rue de l'Eglise et un frêne derrière l'Eglise. Une entreprise spécialisée sera contactée.

- Afin de procéder aux opérations de recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020 le Conseil Municipal décide de nommer Camille RUELLE coordonnateur communal et agent recenseur et de fixer la rémunération comme suit : 1.72 € par habitant et 1.13 € par logement.

- Réunion PLUI : Monsieur le Maire a exposé, lors de la réunion de comité de suivi du PLUI du 13 novembre, la requête de M. Jacques VANOVERBEKE concernant le changement de classement des parcelles AC 51, 52, 53 classées en zone agricole dans le projet du PLUI. La communauté de communes en charge de l'élaboration de ce document apportera une réponse à ce sujet

- Transformateur : La FDE propose d'accompagner, en collaboration avec Enedis, les communes dans l'embellissement des transformateurs par la réalisation de fresque. Le Conseil Municipal décide de monter un dossier afin de bénéficier de cette initiative cofinancée à 50 % par la FDE et 50% par Enedis.

La séance a été levée à 21h45